

30 entreprises intègrent la deuxième promotion de « Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs », dispositif du Conseil régional et de Bpifrance

Bordeaux, vendredi 5 octobre 2018 - Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, **et Guillaume Mortelier**, directeur exécutif Bpifrance, en charge de l'accompagnement des entreprises, **renouvellent le dispositif d'accompagnement de PME et ETI à fort potentiel de développement et lancent la deuxième promotion de « Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs »**, en partenariat avec le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine et son président, Marc Prikazsky.

La Région Nouvelle-Aquitaine renouvelle son soutien en faveur de la croissance des PME et des ETI de son territoire et lance la 2ème promotion des accélérateurs Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de **proposer aux dirigeants de ces entreprises prometteuses un accompagnement sur mesure dans le cadre de programme** séparé ayant vocation à créer de la valeur et un effet d'entraînement sur l'activité et l'emploi dans la région. Ces accélérateurs ciblent des entreprises stratégiques, indépendantes et à fort potentiel de développement sur le territoire.

30 entreprises régionales performantes, dotées d'un beau potentiel de croissance, embarquent pour 24 mois d'accompagnement intensif avec une programmation spécifique pour **les PME (20 entreprises) et les ETI (10 entreprises)**. Ce programme a pour objectif d'**identifier les enjeux de croissance** en vue d'orienter chaque PME et ETI vers les outils d'accompagnement les plus adaptés à leurs besoins. La première promotion, composée de 22 entreprises (14 PME et 8 ETI) lancée en 2017 poursuit son programme d'accompagnement en 2018.

Pour **Alain Rousset**, président de la Région Nouvelle-Aquitaine :

« Nous avons un travail collectif à mener pour faire renaître l'industrie en France. Il faut une complicité entre les entreprises du territoire et les pouvoirs publics. En ce sens, le Club des ETI permet ce dialogue permanent de proximité. Nous essayons de développer des dispositifs toujours plus ambitieux à l'image de nos Accélérateurs PME et ETI Nouvelle-Aquitaine : regarder à 360°, se remettre en cause, aider les entreprises à développer des produits propres, créer une communauté de dirigeants sont autant d'objectifs à relever au niveau régional. »

Guillaume Mortelier, directeur exécutif Bpifrance en charge de l'Accompagnement, ajoute :
« Nous nous réjouissons du lancement de cette deuxième promotion de Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs qui marque la forte volonté de la Région d'encourager la croissance des PME et ETI de son territoire. Ces deux Accélérateurs s'appuient sur un dispositif éprouvé pour accompagner les entreprises à fort potentiel de croissance. Grâce à un programme de

formation, de conseil et des opérations de mise en réseau, les accélérateurs de Bpifrance donnent aux entreprises les moyens concrets de leurs ambitions »

Pour Marc Prikazsky, président du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine et de l'entreprise Ceva Santé animale : *« Le Club des ETI est très attaché à cette initiative régionale, qu'il soutient depuis le début et qui permet à des PME et des ETI de Nouvelle-Aquitaine à fort potentiel de travailler ensemble, de conforter leurs atouts et leurs éléments de différenciation. »*

30 entreprises disposant d'un potentiel de croissance leur permettant d'ambitionner un changement d'échelle

Ces 30 entreprises régionales témoignent de l'intérêt des dirigeants de Nouvelle-Aquitaine pour la démarche accélérateur.

- Les 20 PME de la deuxième promotion PME réalisent en moyenne un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros et comptent plus de 64 collaborateurs. Leur trajectoire de croissance moyenne s'est établie à 33% entre 2015 et 2017.
- Les 10 ETI de la deuxième promotion ETI réalisent en moyenne un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros et comptent plus de 258 collaborateurs. Leur trajectoire de croissance moyenne s'est établie à 34% entre 2015 et 2017.

Ces 30 entreprises partagent quatre problématiques communes qui seront particulièrement travaillées pendant les 2 ans du programme :

- 96% des entreprises souhaitent recruter dans l'année à venir,
- 81 % des entreprises souhaitent réaliser une opération de croissance externe dans les 5 ans,
- 78% ont pour projet l'accélération de la transformation digitale de leur organisation (interne, production, interface clients),
- 70% des entreprises ont un projet de développement à l'international.

Du « sur-mesure » conjuguant une offre individuelle de conseil, une dynamique d'émulation collective et un suivi personnalisé

Quatre principales actions constituent le cœur du parcours des entreprises sélectionnées dans « Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs » :

- **Du conseil** avec, dès les premiers mois, l'élaboration d'une **photographie d'entrée 360° de l'entreprise** qui analyse le positionnement de l'entreprise sur une dizaine d'items de la stratégie à l'organisation RH en passant par l'international, la croissance externe, le développement commercial ou la transformation digitale. En fonction des conclusions de ces diagnostics sur-mesure, seront diligentées des missions de conseil complémentaires ciblées sur un ou deux leviers de croissance identifiés (digital, international, commercial, croissance externe, etc.).
- **Des actions de formation** en présentiel, en partenariat avec KEDGE (PME) et HEC (ETI), pour faciliter la prise de recul stratégique, complétées par des ateliers de travail, durant les deux années de l'accompagnement.
- **L'animation de la communauté** des entreprises membres, leur **mise en réseau** avec l'ensemble des promotions Accélérateurs déployées sur tout le territoire national, des membres de Bpifrance Excellence (plus de 4000 entreprises) et du club ETI de Nouvelle-Aquitaine.

- Un **suivi personnalisé et renforcé des projets de développement** de chacune des entreprises ayant intégré le programme, par les équipes de la Région et d'ADI Nouvelle-Aquitaine

Une expérimentation qui s'adosse à un programme piloté par Bpifrance au niveau national qui a déjà fait ses preuves

L'Accélérateur PME, lancé en 2015, est le pionnier des Accélérateurs de Bpifrance. Un tiers des soixante PME de la première promotion de l'Accélérateur PME sont devenues des ETI à l'issue de ces deux années d'accompagnement. Les autres entreprises ont confirmé des trajectoires de croissance significatives, avec une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de 22% sur les deux années, une augmentation du chiffre d'affaires export de 29% et de leur effectif de 20 %. 62 % d'entre elles ont par ailleurs fait évoluer leur gouvernance. L'accélération vers l'international est un des piliers majeurs de l'accompagnement puisque 85% d'entre elles ont ouvert de nouveaux marchés étrangers. L'Accélérateur ETI national a été lancé en 2016 et la première promotion est en train de terminer son parcours d'accompagnement.

A travers ses accélérateurs nationaux, Bpifrance a déjà accompagné 23 entreprises issues de la région Nouvelle-Aquitaine.

La première promotion de 22 entreprises

Lancée en 2017, elle poursuit son programme d'accompagnement spécifique en 2018. Après avoir identifié leurs leviers de croissance grâce au diagnostic stratégique d'entrée, les 22 dirigeants accélèrent la mise en œuvre des chantiers de transformation en travaillant plus spécifiquement 3 axes stratégiques prioritaires ayant principalement émergés sur cette promotion :

- Stratégie / Croissance externe
- Organisation / RH / Management
- Performance opérationnelle

La liste qui présente ces 30 entreprises régionales intégrant le dispositif « Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs » est disponible aux Services de presse.

Contacts presse :

Région Nouvelle Aquitaine
Rachid Belhadj
05 57 57 02 75
presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bpifrance
Laure Schlagdenhauffen
01 41 79 85 38
laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr